

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N° 4496 - Lundi 06 Novembre 2023 - Prix : 200 Fc

ELECTIONS 2024 :

Azali, investi candidat à sa propre succession



Le parti CRC a tenu un rassemblement à Ouani Anjouan pour présenter ses candidats à l'élection présidentielle et des gouverneurs des îles de février 2024. Pour la présidentielle, il s'agit sans surprise d'Azali Assoumani qui brigue un nouveau quinquennat. Pour les gouverneurs, il s'agit de Dr Zaidou Youssouf à Anjouan, Ibrahim Mzé Mohamed à Ngazidja et Chamina Mohamed à Mohéli.

La ville de Ouani a abrité hier dimanche 5 novembre un grand rassemblement de la Convention pour le renouveau des Comores (CRC) parti au pouvoir. 4000 militants

et sympathisants selon les organisateurs sont venus écouter la déclaration de candidature d'Azali Assoumani, qui n'était qu'un secret de polichinelle. C'était aussi l'occasion pour le parti et ses alliés de présenter officiellement ses candidats aux élections des gouverneurs. Sous les applaudissements, le ministre Houmed Msaidie, au nom de la mouvance présidentielle a déclaré qu'Azali Assoumani, actuellement président en exercice de l'Union Africaine, est désigné pour être candidat à l'élection présidentielle de février 2024.

LIRE SUITE PAGE 3

23 Rabioul Thani 1445
Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Novembre 2023

Lever du soleil:

05h 33mn

Coucher du soleil:

18h 08mn

Fadjr : **04h 20mn**

Dhouhr : **11h 54mn**

Ansr : **15h 24mn**

Maghrib: **18h 11mn**

Incha: **19h 26mn**



TRANSPORT AÉRIEN :

Matembezi GSA célèbre les 7 ans d'Ethiopian Airlines à Moroni

La compagnie Ethiopian Airlines a foulé le sol comorien en 2016, pour une desserte long courrier Moroni-Paris-Moroni, jamais interrompue à la grande satisfac-

tion de la diaspora comorienne de France. Jeudi 02 novembre dernier, l'agence Matembezi GSA a célébré le 7e anniversaire depuis que la compagnie exerce dans le

pays. C'était l'occasion pour la directrice régionale, Alemtehay Mekoya d'annoncer de nouveaux produits pour la clientèle.

Le 2 novembre dernier, l'agence Matembezi a célébré le 7e anniversaire depuis l'implantation de la compagnie Ethiopian Airlines aux Comores. Cet événement a été marqué par la présence de la directrice régionale de la compagnie, Alemtehay Mekoya, le secrétaire général du ministère des transports, du ministre en charge de la production, du secteur privé et des agences de voyage. Lors de son intervention, la directrice régionale de la compagnie a fait une brève historique de la compagnie, mais c'était surtout l'occasion

d'annoncer de nouveaux programmes pour la clientèle.

« Désormais, les agences de voyages pourront bénéficier du système de réservation B2B. Ce dernier va leur permettre d'émettre les billets et de les confirmer par la suite, sans être obligé de les envoyer à l'agence Matembezi GSA », annonce-t-elle. Le deuxième programme est le Sheba Miles. « Tout voyageur a son Sheba Miles. Ça commence par la catégorie Blue. Chaque voyageur qui est dans ce statut bénéficie de 5 Kg de plus. Pour la catégorie Silver, on peut avoir 23 kg de plus, et le Gold, 32 Kg de plus. Le Platinum, c'est la dernière des catégories », poursuit-elle.

Présent à cette cérémonie, le

secrétaire général du ministère des transports a montré que la circulation des personnes rapproche les peuples et le développement du transport aérien s'inscrit dans le programme Comores Emergent à l'horizon 2030, comme facteur de développement économique. « Nous saluons votre présence si nombreuse en ce jour pour célébrer ensemble la 7e année d'Ethiopian Airlines aux services de nos compatriotes, une belle illustration de coopération comme de la volonté du gouvernement à faire des Comores une destination attrayante », avance-t-il. Et de poursuivre : « Nous nous réjouissons de cette coopération que nous devons consolider ».

Ibnou M. Abdou



Anniversaire Ethiopian Airlines.

POLITIQUE NATIONALE

Yasser Ali reçu à Dar Nadja

Yasser Ali Assoumani, potentiel candidat à l'élection des gouverneurs de l'île d'Anjouan a été reçu la semaine dernière par Anissi Chamssidine à Dar Nadja. Ce dernier appelle les anjouanais à mettre de côté leurs différends politiques et se concentrer sur le développement de l'île.

Anissi Chamssidine a reçu ce jeudi 2 novembre à Dar Nadjah le futur candidat Yasser Ali Assoumani. Très content de cette visite, le gouverneur d'Anjouan a montré que Yasser est un acteur du développement du pays même s'ils ne sont pas issus du même parti. Après quelques heures, l'ancien directeur des Aéroports des Comores (ADC) a annoncé que son objectif est de faire d'Anjouan une terre sans rancune. « Nous ne voulons pas que cette île reste l'éternelle victime du système. Dans un contexte de paix et de stabilité, nous devons unir nos forces afin de mettre fin aux tensions entre les anjou-

nais. Il est grand temps d'enterrer la hache de guerre et de travailler ensemble pour le bien de notre belle île » résume Yasser Ali Assoumani après la rencontre.

Ce dernier appelle tout le monde à réaliser que les divisions ne sont plus tolérables. « Il est temps d'agir et de coopérer pour offrir des opportunités aux habitants d'Anjouan. Nous devons mettre de côté nos différends politiques et nous concentrer sur notre objectif commun : le développement de notre île », poursuit-il. Et d'ajouter : « L'avenir d'Anjouan dépend de notre capacité à travailler main dans la main » poursuit Yasser. En mettant de côté les vieilles rancœurs, l'ancien directeur des aéroports affiche l'intention de construire un avenir meilleur pour tous les anjouanais. Il appelle tous les candidats potentiels d'être acteurs du changement et de construire une île solidaire, prospère et paisible.

La candidature de Yasser Ali Assoumani commence à susciter des

réactions. « Il a le potentiel de gouverner cette île et sa rencontre avec le gouverneur en place serait un point de plus, sachant bien que le gouverneur en poste ne serait pas candidat aux prochaines élections », commente un jeune de Mutsamudu, qui soutient l'ancien directeur des ADC, le premier d'ailleurs qui a officiellement annoncé sa candidature en réunion avec son mouvement JFR (Jeunesse Force de la République) ainsi que d'autres partis.

Sa réception à Dar Nadja divise l'opinion, surtout que Yasser n'aurait aucun problème avec sa famille politique, la mouvance présidentielle malgré ses déboires judiciaires liés à sa condamnation dans l'affaire du trafic des lingots d'or. Il est à noter qu'hier dimanche 5 novembre le parti au pouvoir a tenu une grande assemblée à Ouani pour investir Azali Assoumani candidat à sa réélection aux présidentielles de février 2024.

Nabil Jaffar



Yasser reçu à Dar Nadjah

SOCIÉTÉ

L'AFCDAM poursuit son assistance au profit des élèves de Mohéli



L'Association Franco-Comorienne pour le développement et l'amitié de Mohéli (AFCDAM) en partenariat avec l'ASCOBEF antenne de Mohéli a procédé le mercredi dernier à la distribution des fournitures scolaires au bénéfice des élèves d'écoles primaires publiques de Domoni, Hamba et Barakani. L'objectif est de les appuyer dans leur apprentissage pour une scolarisation de qualité.

Les élèves des établissements scolaires publics de Hamba, Barakani et Domoni vien-

ent de recevoir des fournitures scolaires composés de cahiers, stylos, livres, crayons des couleurs et autres outils scolaires. Il s'agit d'un énième don de l'AFCDAM à Mohéli notamment dans le secteur éducatif dans l'objectif d'accompagner l'apprentissage des enfants.

« La plupart du temps les aides octroyées par l'AFCDAM à Mohéli se focalisent à Fomboni. Cette fois on s'est mis d'accord pour se rapprocher d'avantage des autres localités lointaines de l'île. Raison pour laquelle on a choisi les écoles primaires publiques de la commune de Moimbao. Et bientôt on sera aussi

dans la côte Est de l'île à Itsamia, Hamavouna et autres » a expliqué Mahmoud Ali, membre de l'AFCDAM à Mohéli.

Cette association Franco-Comorienne intervient également dans le secteur sanitaire. Pour rappel l'AFCDAM a remis, en août dernier des prix d'excellence Marina, avec des ordinateurs aux lauréats des examens nationaux de l'année scolaire 2022-2023. Elle a pris en charge les frais scolaires annuels ainsi que les fournitures en faveur des majors des examens du BEPC et de l'entrée en 6ème.

Riwad

ELECTIONS 2024 :

Azali, investi candidat à sa propre succession

Suite de la page 1

Pour les gouverneurs, Madame Chamina Mohamed a été choisie comme candidate à l'île de Mohéli, Dr. Zaidou Youssouf comme candidat à l'île d'Anjouan, et enfin Ibrahim Mzé comme candidat à l'île de Ngazidja.

« J'ai choisi Ouani (Anjouan), car je fais partie des Ouaniens », déclare Azali Assoumani. Par cette occasion, le locataire de Beit Salam appelle à remercier Claude

Ben Ali et Salim Hafi en particulier pour la réussite de ce rassemblement. « Je remercie ceux qui ont aidé et travaillé pour ces candidatures », dit-il, avant de poursuivre : « J'appelle à la responsabilité de chacun, car seule la stabilité retrouvée est garante du développement de ce pays ».

A en croire Salim Hafi, ancien ministre de l'éducation du régime Azali, 90 000 cadres de ce pays sont issus de la CRC, pas moins. « Donc gagner les élections ne sera

pas un miracle », lance-t-il. Et Msaidi de marteler que « Azali apporte toujours des solutions là où les comoriens ont des problèmes ».

Dans son mot de bienvenue, Ali Chaehoi, complété par Dr Swafaouidine Sidi, administrateur du site universitaire de Patsy a laissé entendre que le président Azali n'échoue pas car, explique-t-il, « depuis 2021 que Ouani est la direction, les prières sont toujours exaucées. Il est revenu aujourd'hui

pour faire la même prière qu'en 2021 ».

Hayda Nourdine parlant au nom du mouvement « Femmes leaders en politique » salue les efforts et la conviction d'Azali Assoumani et la confiance qu'il accorde à la femme. « Je suis la première femme vice-présidente de l'assemblée nationale, la gouverneure Sitti Farouata, la première gouverneure de l'histoire du pays et Mohéli connaîtra sa première gouverneure. Donc c'est

pour vous dire que le président Azali a de l'estime pour la femme », soutient-elle.

Pour rappel, le candidat Azali Assoumani, élu en 2002, reviendra au pouvoir au 2016, après la présidence tournante d'Ahmed Abdallah Sambi (2006-2011) et d'Ikililou Dhoinine (2011-2016). Il se fait réélire de nouveau en 2019, suite à une réforme constitutionnelle contestée par l'opposition.

Nabil Jaffar

LUTTE CONTRE LE CANCER CHEZ LA FEMME :

L'ACCF interpelle l'Etat sur la prise en charge

Après un mois de sensibilisation et de dépistage, l'Accf a clôturé samedi dernier la cinquième édition d'octobre rose. L'occasion pour l'association qui lutte contre le cancer chez la femme d'interpeller les pouvoirs publics sur la prise en charge qui devient problématique.

Une centaine de femmes ont battu le pavé à Moroni pour sensibiliser encore une fois la population sur la lutte contre le cancer gynécologique. « Être malade n'est pas une honte », tel est le slogan de la marche rose qui marque la fin de la 5e édition de la campagne « octobre rose » lancée par l'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF). Dans son traditionnel discours, sa présidente a rappelé que chaque année l'ACCF prend en charge les frais de dépistage dans la limite de ses moyens financiers, essentiellement constitués de dons. Environ 390 mammographies sont

réalisées à Ngazidja dont 337 payées par l'ACCF. Cependant, le constat révèle que seules 5 femmes résidant à Mohéli ont pu faire le déplacement à Anjouan pour la mammographie.

« Les raisons sont multiples mais nous pouvons citer, entre autres, la cherté des billets d'avion. On observe sur l'île, l'absence de moyens de déplacement fiables et accessibles à tous. Les vedettes à destination de Chindini n'étant pas ce qu'il y a de plus sûr, nous n'osons pas encourager la population à les emprunter », déplore-t-elle. Une question qui devrait intéresser encore les autorités.

Un dépistage précoce est bien mais la prise en charge est encore mieux. L'association interpelle l'Etat sur la prise en charge de cette pathologie. « Nous avons appris récemment que la convention de Maurice est suspendue. On ne connaît pas encore les raisons mais nous espérons que le ministère de la santé va réagir rapidement. Il est

urgent que cette convention soit rétablie », lance-t-elle.

L'association notifie au moins 5 cas diagnostiqués de cancer du sein et qui n'ont pas beaucoup de ressources pour se faire soigner. « L'évacuation sanitaire vers Maurice est ce qui se rapproche le plus de leurs moyens financiers et sont actuellement dans l'attente. Nous recevons beaucoup de doléances des malades qui ont besoin d'aide pour pouvoir partir se soigner. La prise en charge n'est pas de notre ressort mais nous ne pouvons être sourds face à ces besoins. A cela s'ajoutent les cas au stade trop avancé et dont le traitement n'est plus possible. Elles ont besoin de soins palliatifs pour être soulagées et accompagner leurs familles », annonce-t-il.

L'Accf appelle le ministère de la santé encore une fois à s'impliquer à ce combat. « Nous demandons que l'Assurance-maladie généralisée (AMG) dont on nous parle depuis, soit effective et bénéficie à ces 2 maladies au cancer du sein et cancer



Marche rose dans la capitale.

du col de l'utérus. Il est important d'explorer plusieurs pistes dans l'Océan Indien et dans la communauté des pays d'Afrique de l'Est pour des conventions sanitaires. La solution de Maurice n'est malheureusement pas suffisante et nous handicape lourdement dès qu'il y a

un blocage. Ceci, en espérant qu'avec le nouvel hôpital en construction, les Comores puissent progressivement disposer d'un plateau technique et des professionnels pour la prise en charge des malades », renchérit-elle.

Andjouza Abouheir

ENERGIE :

Aby annonce l'arrivée de cinq moteurs

Dans une conférence de presse vendredi 03 novembre dernier, le ministre de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures Hamada Moussa alias Aby a annoncé l'arrivée de nouveaux groupes électrogènes (5 moteurs, puissance globale de 12,5 MW) dont trois neuves et deux reconditionnés, pour répondre à l'urgence et stabiliser la fourniture d'électricité.

Trois mois après sa nomination au ministère de l'énergie, de l'eau et des hydrocarbures, Hamada Moussa alias Aby a convié la presse pour dévoiler son plan d'action, notamment sur le dossier de la crise énergétique que traverse le pays et qui fragilise l'activité économique. Pour sa première sortie médiatique, ce technocrate reconverti à la politique annonce l'arrivée prochaine de 5 moteurs d'une puissance globale de 12,5 MW, dont trois neuves et deux reconditionnés, pour répondre à l'urgence et stabiliser la fourniture d'électricité. Mais il a par la suite

promis que ça sera la dernière fois que le gouvernement achètera des groupes.

« Nous considérons cette étape comme un passage obligé, compte tenu de la situation, mais reconnaissons également que le pays ne peut pas continuer à injecter de l'argent sur des centrales thermiques et que la transition énergétique doit s'accélérer pour sortir de cette spirale complexe et coûteuse. Donc, je vous

promets ici que les groupes électrogènes que la Sonelec s'appête à acquérir dans les prochains jours seront les derniers », a promis le ministre de l'énergie, tout en annonçant qu'il va se pencher sur l'énergie propre d'ici 2025.

Selon lui, sa vision est de se consacrer à la construction d'ici deux ans (fin 2025), de quatre centrales photovoltaïques dans différents sites, à Anjouan, Mohéli et

Ngazidja, qui fourniront une capacité totale de 22,6 MW sur l'ensemble du pays. Sachant que les travaux de ces projets sont déjà en cours de démarrage à Mitsamiouli, Domoimboini, Bambao Mtsanga et Fomboni. « Cette phase de transition réduira considérablement la dépendance aux énergies fossiles avec un impact positif sur le coût de production. Cela va naturellement impacter à la baisse le coût de la facture d'électricité chez les consommateurs. Nous allons fournir plus de précision sur les chiffres liés à cette baisse du coût de la facture énergie très prochainement », a-t-il poursuivi.

Sur la géothermie, le ministre montre que le projet nécessite des moyens colossaux estimés 138,8 millions de dollars et qu'une fois ces financements mobilisés, 4 ans suffiront pour réaliser ce projet ambitieux et prometteur. « Nous accordons une importance particulière à ce programme de la géothermie car ce projet, une fois réalisé, permettra à notre pays de retrouver sa souveraineté énergétique et fera des

Comores, le premier pays au monde à fonctionner à 100% à base d'énergie renouvelable, s'est-il engagé. Une fois opérationnelle, cette infrastructure va libérer notre pays du poids très lourd du gasoil et nous allons pouvoir nous débarrasser définitivement de ces moteurs industriels à la fois polluants et budgétivores ».

Sur la question des énergies renouvelables, le ministre estime qu'avec l'énergie propre, le coût du kilowatts/heure va diminuer considérablement et la facture d'électricité avec. « Cette centrale géothermique est une aubaine car elle pourra fournir une puissance maximale de 45 MW, alors que le pays n'en a besoin que de 26,5 MW », a-t-il conclu. Pour rappel, les études sur la géothermie ont démarré depuis plusieurs années, avec l'appui du PNUD, mais aucun suivi n'a été entrepris par les gouvernements comoriens successifs.

Nassuf Ben Amad



Ministre de l'Énergie devant la presse.

JOURNÉE DE LA POSTE :

Comores Cable inaugure son nouveau siège flambant neuf

La journée mondiale des postes est célébrée aux Comores samedi dernier sous le thème « Unis pour la confiance, collaborer pour un avenir sûr et connecté ». Par la même occasion, la société Comores Câble a été inaugurée par le ministre des postes et télécommunications en présence du chef de l'État, Azali.

Samedi dernier, le chef de l'État Azali Assoumani a participé à la célébration de la journée mondiale de la poste et c'était aussi l'occasion d'inaugurer officiellement le bâtiment flambant neuf abritant le siège de Comores Câble. Il s'agit d'un événement important pour les secteurs des Postes et des Technologies de l'Information et de la Communication de notre pays pour trois objectifs, à savoir la célébration du vingtième anniversaire de l'avènement de la Téléphonie mobile aux Comores et des 10 ans de Comores Câbles, ainsi que la Journée mondiale des Postes placée sous le thème « Unis pour la confiance, collaborer pour un avenir sûr et connecté ».

Selon le président Azali, la



connectivité informatique au sein de notre archipel et sa connexion avec le reste du monde est une de nos priorités pour le désenclavement de nos îles et pour une inclusion numérique de tous nos citoyens et c'est la première mission assignée à la société nationale Comores-Câbles à sa création en 2013. « Le raccord des Comores au nouveau gigantesque câble sous-marin « two Africa » en début de cette année 2023, est l'illustration parfaite de cette ambition comorienne », dit-il.

Lors de cette cérémonie, il est rappelé qu'il y a exactement 20 ans,

l'actuel président a présidé un événement marquant l'inauguration de la téléphonie mobile dans l'archipel. « Cela s'est passé à un moment où les Comores étaient parmi les rares pays au monde, à ne pas disposer de téléphonie mobile », se rappelle-t-il, avant d'ajouter que « il y a vingt ans, le pays a organisé les « Premières Journées des TICs » avec la Cellule de Réflexion, d'Analyse, d'Action et de Suivi, ce qui a permis de jeter les toutes premières bases du Numérique dans le pays. « Nous avons pris part, la même année 2003, à la première étape du premier Sommet Mondial

sur la Société de l'Information à Genève, au cours duquel notre pays a souscrit à la Déclaration de Principes de Genève pour une société de l'Information et au Plan d'action de Genève », dit-il. Et d'ajouter : « Nous avons opté pour le téléphone portable et aujourd'hui, nous sommes ravis de ce choix, compte tenu du rôle incontournable qu'il joue dans la vie des citoyens au quotidien, et sa place prédominante dans le commerce, l'inclusion financière, l'éducation et dans bien d'autres domaines professionnels ».

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT

Réf. N° : 2023/004/MAPETA/PIDC/AOI

Acquisition et livraison des petits ruminants (caprins/ Race Boer) et bovins pour l'opérationnalisation des CRDE (CEMBENOI, MAOEUNI, SIMBOUSSA ET OUANI)

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « fourniture, livraison des 40 petits ruminants (caprins/Race Boer dont 8 mâles et 32 femelles; 20 bovins Montbéliard, dont 4 mâles et 16 femelles) pour l'opérationnalisation des CRDE de Cembenoï, Maoueni, Simboussa et Ouani pour le compte du projet Intégré de développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) ».

Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 10 dernières années avec satisfaction du client (i); Disposer de certificat d'importation (ii); Une fiche sanitaire de la ferme et des animaux de moins de 3 mois (iii); Un certificat d'origine signée des ser-

vices Vétérinaires zonal mandaté attestant que les animaux proviennent d'une zone indemne de la PPR, FA, FCO et PPCC (iv); Certificat de fin de quarantaine (v); Un certificat de vaccination contre les principales maladies en fonction du contexte épidémiologique et traitement contre les parasites (vi).

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offre ouvert (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et 2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère

de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

4. Le Dossier d'Appel d'Offre en version française peut être retiré au secrétariat du PIDC à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. Le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) sera retiré aussi par voie électronique sur l'adresse email : projetpidc@gmail.com.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 Novembre 2023 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des

personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 29 Novembre 2023 à 14H 30min.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre pour un montant d'un million trois cent quatre-vingt-quinze mille (1 395 000) francs Comoriens :

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/
Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 26 octobre 2023

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026 :

Le Maroc, terre d'accueil

Vers la mi-novembre, les éliminatoires pour la Coupe du Monde 2026 débutent un peu partout dans le monde. L'Afrique n'est pas en reste, pour la première fois, les 54 fédérations qui composent la CAF vont prendre part aux phases de groupes.

C'est une sorte de Coupe d'Afrique des Nations avant l'heure. En plus d'être extraordinaire, il est inédit. Le Royaume chérifien va accueillir durant les deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du Monde neuf (09) rencontres du 15 au 21 novembre. Des nations aussi éloignées les unes que les autres vont se croiser dans cinq métropoles marocaines (Marrakech, Berkane, Oujda, Agadir, El-Jadida) pour disputer leur matchs de qualifications.

« En application des dispositions des accords de partenariat et de coopération liant la FRMF à plusieurs associations africaines, la FRMF a répondu favorablement à la demande de plu-

sieurs sélections d'organiser au Royaume du Maroc leurs matchs des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 », peut-on lire dans une dépêche de la Fédération Royale Marocaine de Football. Connu pour être l'une des places fortes en matière d'organisation sportive plus particulièrement le football, le Maroc répond encore une fois à l'appel de ses associations africaines qui ne peuvent jouer leurs matchs à domicile faute d'infrastructures répondant aux normes.

Durant sept (07) jours, le Maroc sera une sorte de Royaume de Babel en accueillant ces sélections aux cultures et langues différentes. Ce qui est sur, si les langues divergent, le langage sera unique celui du football. Entre les matchs du voisin malgache contre le Tchad, à celui du très attendu Somalie contre l'Ouganda en passant par un alléchant Burkina-Faso, Guinée-Bissau, ce sont en tout quatorze pays qui vont séjourner au Maroc. C'est en tout cas un test grandeur nature que va relever la FRMF en

NATIONAL TEAMS CHOOSE MOROCCO TO HOST THEIR WORLD CUP QUALIFICATION MATCHES

 ETHIOPIA	X	 SIERRA LEONE
WEDNESDAY, NOVEMBER 15, 2023 - 19H (GMT+1) EL ANASSER STADIUM, EL ANASSER		
 BURKINA FASO	X	 GUINEA BISSAU
FRIDAY, NOVEMBER 17, 2023 - 19H (GMT+1) EL ANASSER STADIUM, EL ANASSER		
 GUINEA	X	 UGANDA
FRIDAY, NOVEMBER 17, 2023 - 20H (GMT+1) MUNICIPAL STADIUM, BERBERANE		
 NIGER	X	 TANZANIA
SATURDAY, NOVEMBER 18, 2023 - 19H (GMT+1) GRAND STADIUM, MARRAKECH		
 CHAD	X	 MADAGASCAR
MONDAY, NOVEMBER 20, 2023 - 19H (GMT+1) HERINEIN STADIUM, OUEDES		
 SOMALIA	X	 UGANDA
TUESDAY, NOVEMBER 21, 2023 - 19H (GMT+1) MUNICIPAL STADIUM, BERBERANE		
 ETHIOPIA	X	 BURKINA FASO
TUESDAY, NOVEMBER 21, 2023 - 19H (GMT+1) EL ANASSER STADIUM, EL ANASSER		
 NIGER	X	 ZAMBIA
TUESDAY, NOVEMBER 21, 2023 - 19H (GMT+1) GRAND STADIUM, MARRAKECH		
 SAO TOME	X	 NAMIBIA
TUESDAY, NOVEMBER 21, 2023 - 19H (GMT+1) GRAND STADIUM, AGADIR		

vue de la CAN 2025 et dans une moindre mesure la Coupe du Monde 2030 dont le Maroc et

co-organisateur.

Au-delà des infrastructures sportives dont le Maroc a pu sur-

monter les obstacles depuis des nombreuses années, il y'a le défi de l'hébergement qui ne semble pas être un problème pour les marocains. Quand on imagine que la Centrafrique a dû renoncer à recevoir le Mali à Moroni faute de capacité d'hébergement, on imagine bien l'effort qu'a dû déployer le Maroc avec les moyens qui sont les siens pour être au top et compter parmi les valeurs sûres du continent en matière d'organisation. Dans la perspective des jeux des îles de 2027, les autorités comoriennes peuvent s'inspirer et surtout demander assistance au Maroc, un partenaire privilégié de notre pays pour la réalisation des infrastructures adéquates à l'organisation d'un événement d'une telle ampleur. Tout comme la FFC l'a réussi récemment en signant avec l'Arabie Saoudite un partenariat pour la promotion du football comorien des cinq prochaines années.

Imtiyaz



Communiqué de Presse De la NOUVELLE OPACO et du SYNACO

Moroni, Le 4 novembre 2023

La Nouvelle OPACO et le Synaco apprennent avec stupéfaction l'existence de pratiques judiciaires récentes, contraires aux principes, et règles fondamentales du procès équitable, qui portent atteinte à l'indépendance de la justice, à l'égalité des citoyens devant la loi, et créent un climat d'incertitude qui nuit à l'investissement et à la croissance économique.

A cet égard, la Nouvelle OPACO et le Synaco, tiennent à rappeler que, l'égalité de tous les citoyens devant la loi, la séparation des pouvoirs, la présomption d'innocence, et le respect des procédures judiciaires, sont parmi les fondements, nationaux et internationaux, d'une justice saine, équitable et transparente.

La Nouvelle OPACO et le Synaco n'ont pas vocation à interpréter des décisions de justice ni à s'immiscer dans les procédures judiciaires. Cependant, en tant qu'acteurs de l'environnement des affaires dans le pays, ils sont en droit d'attirer l'attention sur le non-respect des procédures qui pourrait nuire à l'image du pays.

C'est ainsi qu'ils ont voulu prendre les autorités à témoin sur certaines violations qui perdurent au niveau de la Justice. Sans une prétention d'exhaustivité, la première violation porte sur l'attribution des compétences juridictionnelles. Des affaires commerciales en l'occurrence une contestation de parts sociales avec l'existence d'un registre de commerce et de statuts liés à la formation de la société sont jugées par le Tribunal de première Instance, puis par devant la Cour d'Appel statuant en matière civile alors qu'elles relèvent de la compétence du Tribunal de Commerce.

Pire encore, des affaires jugées au Tribunal de Commerce en première instance échappent à la Chambre commerciale de la Cour d'Appel pour être

jugées ailleurs. La deuxième violation porte sur le caractère non contradictoire des jugements qui font abstraction des arguments et prétentions de l'une des parties en conflit.

Dans l'affaire HB Carrière qui oppose un de nos membres M. Ayad Bourhane à son coactionnaire, deux juridictions ont enlevé, et ce en référé, son statut d'associé à notre collègue au mépris du registre de commerce et des statuts liés à l'acquisition de la société initiale « Colas Comores SA » ainsi que des preuves de paiement de ses parts par Swift.

Pire encore, une société chinoise a pu acquérir la société HB carrières dans des conditions rocambolesques alors que les voies de recours ne sont pas épuisées et que le litige court toujours, au mépris des procédures du tribunal de commerce et du principe du specialia generalibus derogant, le texte spécifique prévalant sur la loi générale.

Ces violations sont inacceptables, font peur aux investisseurs nationaux qu'étrangers, installent une insécurité juridique, portent un coup à la confiance des entreprises dans le système judiciaire et entravent le développement de l'économie de notre pays.

La Nouvelle OPACO et le Synaco appellent les autorités à prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces violations. Ils demandent aux juges de faire preuve d'impartialité et de respect des règles de droit. Et ils imploront enfin, les opérateurs et les avocats de ne pas vouloir à tout prix gagner en utilisant des méthodes inavouables.

La Nouvelle Opaco et le Synaco

JOURNÉE INTERNATIONALE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE

Le gestionnaire de la réserve de Mohéli lance un cri d'alarme

Proclamé en 2021 lors de la 41ème session de l'UNESCO, le 3 novembre est devenu journée internationale des Réserves de Biosphère. À cette occasion, Mohamed Mindhiri Tsira, le gestionnaire de la réserve de Mwali, classée en 2020, a lancé un cri d'alarme face à l'urgence climatique et en tant que petit territoire insulaire subissant les effets globaux du changement climatique. Il appelle à l'implication effective des communautés locales dans le processus décisionnel à travers un comité de cogestion.

À l'occasion de la journée internationale des réserves de biosphère célébrée le samedi 3 novembre, Mohamed Mindhiri Tsira, indique que la réserve de Mwali est mise en place pour proposer des solutions conciliant la conservation de la biodiversité et son utilisation durable, une réserve de biosphère qui s'appuie sur la régulation de la

mise en place du Parc National de Mohéli (PNM) où la conservation de la biodiversité et les besoins de l'humain doivent être conciliés, d'où, dit-il, un système de cogestion des ressources naturelles à travers un processus participatif est négocié entre les gestionnaires du territoire et les communautés locales.

« L'un des points forts du système de cogestion, est l'implication effective des communautés locales dans le processus décisionnel pour la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité à travers un comité de cogestion » soutien Mr Tsira. « Cette cogestion a permis au PNM de gagner le prix Initiative Équateur en 2002, qui est une reconnaissance internationale des efforts engagés dans la gestion des ressources et la conservation impliquant la participation des communautés locales » s'est-t-il justifié.

M. Tsira, a également parlé de la cohabitation homme-tortue dans



une des localités de la réserve de biosphère qui représente un parfait exemple illustrant la prise de conscience des habitants où la viabilité de l'homme dépend de la viabilité de la tortue. « Ce modèle d'être et de vivre ensemble entre l'Homme et la tortue verte a été aussi à l'origine du classement de Mwali par l'IOSEA en 2019 comme site d'im-

portance mondiale de tortues marines » dit-il. Face à la croissance démographique, à l'urgence écologique et à l'effondrement de la planète, selon le gestionnaire, la réserve de biosphère de Mwali doit sensibiliser plus pour capitaliser et renforcer les acquis existants.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
Toufè Maccha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Aménagement Du Territoire,
de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



Appel à candidature pour le recrutement d'un Coordonnateur du PROJET REGIONAL DE RÉSILIENCE CLIMATIQUE EN AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE AUX COMORES (PRRC)

Date : 06 novembre 2023

1. Contexte :

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu un financement de la Banque Mondiale d'un montant de 5 millions de dollars US dans le cadre du renforcement de la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques dans les pays d'Afrique orientale et australe. Le Projet comprend les composantes suivantes :

Composante 1 : Gestion des risques climatiques et financement de la réponse aux urgences

Composante 2 : Investissements dans les infrastructures et leur gestion durable pour la résilience climatique

Composante 3 : Protection sociale adaptative pour des communautés résilientes.

Composante 4 : Gestion de projet

Composante 5 : Composante de réponse d'urgence

Les objectifs du Projet Régional sont d'améliorer la gestion des impacts climatiques en rapport à l'eau en Afrique de l'Est et australe et, en cas de Situation de Crise ou d'Urgence Admissible, d'y répondre rapidement et efficacement.

Ainsi, dans le cadre de l'exécution de ce Projet d'une durée de 5 ans, date de mise en vigueur du Projet et selon les directives de la Banque mondiale, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et Transports Terrestres se propose d'utiliser une partie de ce financement, pour la mise en place de l'Unité de Gestion du projet pour recruter un Coordonnateur de Projet.

2. Missions du Coordonnateur

La mission principale du Coordonnateur sera d'assurer la bonne gestion du projet. Il aura spécialement pour rôle :

(i) Appuyer le Ministère dans la mise en œuvre et gestion du Projet, en assurant la supervision et la gestion complète du projet, y compris technique, administrative et financière, volet passation des marchés du projet, et volet environnemental et sociale en veillant au respect des règles de gestion convenues

avec la BM, et plus généralement à la conformité avec le document de projet et l'Accord de financement (AF) du Projet entre l'Etat et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;

(ii) Coordonner les structures impliquées dans la mise en œuvre des activités du Projet du PRRC ;

(iii) Assurer la coordination, le contrôle qualité et le suivi et évaluation des prestataires et contractuels (consultants individuels, cabinets/firmes, entreprises, fournisseurs etc.) du projet ;

(iv) Veiller à une utilisation efficace et rationnelle des ressources du Projet pour une bonne exécution des activités du Projet ;

(v) Créer et entretenir les conditions propices pour l'atteinte des objectifs de développement du Projet et ;

(vi) Veiller à la bonne préparation et exécution des travaux et de toutes les activités du Projet dans les règles de l'art et les délais et les procédures de la BM inscrites à l'AF.

Sous l'autorité du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, le Coordonnateur sera chargé de la coordination stratégique, opérationnelle et technique de la mise en œuvre et de l'exécution du Projet tel que décrit dans les Termes de Référence du Personnel du Projet.

Pour avoir les descriptions détaillées des tâches et responsabilités du Coordonnateur, les candidats peuvent retirer les Termes de référence du Personnel de l'Unité de Gestion du Projet auprès du « Point Focal Principal du Projet PRRC » Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres / Manifestation d'intérêt N°2023/01/MATUAFTT-PFPRRC/Intitulé du poste » BUREAU DATUH/Moroni - Hadoudja/ Tél : 335 91 71 / 3598457

Ou envoyer un message à l'adresse mail suivant pour recevoir les TDRs: directiondatuh@gmail.com

3. Qualifications et expériences professionnelles
Le coordonnateur du PRRC doit avoir un, Bac +5, diplôme

en Sciences Sociales, gestion de projet, management, suivi et évaluation, Sciences Environnementales ou équivalent. Il doit avoir au moins 8 ans d'expérience professionnelle générale dont :

(i) Au moins 5 ans d'expérience dans un poste de responsabilités de gestion, manager, coordination, gestion et suivi de projet et conduite d'une équipe pluridisciplinaire, dans le secteur public, en organisation gouvernementale, ou en organisation non- gouvernementale, ou dans le secteur privé, et

(ii) Au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de la résilience climatique ou développement de projets similaires en termes d'opérations et/ou de coordination

(iii) Avoir géré avec un bilan réussi un programme/projet d'envergure nationale ou régionale ;

(iv) Avoir été impliqué à des projets financés par une institution financière internationale.

4. Composition de dossiers de Candidature :

- * Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- * Lettre de motivation datée et signée
- * Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois
- * Copies certifiées de diplômes et des attestations
- * Copie de la carte d'identité biométrique
- * Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- * Certificats de travail
- * Noms, adresses, téléphones de 3 personnes références à contacter

5. Dépôt de dossier :

Les dossiers de candidatures doivent être remis au plus tard le 20/11/23 à 12h00 auprès du « Point Focal Principal du Projet PRRC » Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres sis à Moroni-Hadoudja, sous plis fermé dans une enveloppe portant la Mention suivante : **Recrutement au poste de Coordonnateur du PRRC.**